

# Liège

Mouvements,  
sons, lumières

Tour  
cybernétique





Afin de permettre la concrétisation de ce dossier hors du commun, différents montages budgétaires ont été successivement envisagés : subsidiation par le Patrimoine, avec la défense d'un taux majoré ; appel fructueux au mécénat privé en collaboration avec Prométhéa (2008), finalement non concrétisé mais qui préfigure le collectif d'entreprises-mécènes Co-legia ; co-subsidiation via deux politiques wallonnes, les Pouvoirs locaux et le Patrimoine, avec mise au point par l'IPW d'une clef de répartition. C'est ce dernier montage qui est concrétisé en 2014, permettant ainsi à la Tour de reprendre vie.

Œuvre de Nicolas Schöffer, un des artistes les plus importants de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la Tour cybernétique (1961) s'inscrit dans un des sites les plus remarquables de la ville de Liège, le parc de la Boverie, entre deux quartiers en pleine mutation, les Guillemins et Longdoz. Sculpture abstraite de 52 mètres de haut, elle marque de sa silhouette métallique le bord de Meuse. Elle se compose d'une ossature tubulaire quadrangulaire munie de bras de longueurs différentes, portant des pales motorisées en aluminium anodisé de formes et de dimensions variées. La Tour, interactive, est commandée par un cerveau électronique qui réagit, grâce à des capteurs, à différents stimuli (température, vent, bruits de la ville, etc.) et déclenche, via des algorithmes cybernétiques, trois types d'action : mouvements (pales réfléchissantes mues par des moteurs à vitesse variable), sons (diffusion aléatoire de bruits naturels retravaillés et de sons électroniques) et lumières (lumière naturelle réfléchiée par les pales le jour, lumière artificielle colorée la nuit). Un « moteur d'indifférence » intervient aléatoirement pour briser toute monotonie dans les réactions de la Tour.

### Un lent retour à la vie

Au fil du temps, la Tour s'est tue puis immobilisée. Sa structure s'est détériorée et son dispositif électronique est devenu totalement obsolète. Un travail de longue haleine, rassemblant de nombreux intervenants d'horizons divers, commence alors. Il est marqué par quelques grandes étapes : étude par l'asbl « Les Amis de la Tour cybernétique » (1995) ; classement comme monument (1997) ; début de la procédure de certificat de patrimoine et inscription sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon (2002), qui épaula la Ville tant dans ses démarches administratives que dans ses recherches de financement ; désignation d'une équipe pluridisciplinaire d'auteurs de projet (2007) ; étude de faisabilité et reconnaissance comme Patrimoine exceptionnel de Wallonie (2009), octroi des autorisations (certificat de patrimoine et permis d'urbanisme, 2013), marchés publics, octroi des subsides (2014) et chantier (2015-2016).

L'objectif poursuivi est de redonner vie à la Tour, en allant au-delà de sa restauration physique et en la réinterprétant selon les idées défendues par son créateur, à savoir l'évolution de l'art parallèlement au développement technique. La philosophie générale, adoptée avec la caution de Mme de Lavandeyra-Schöffer (veuve de l'artiste et dépositaire des droits moraux), consiste à doter la Tour de technologies de pointe et à renforcer son caractère interactif, notamment en la reliant à internet. Un comité d'accompagnement a été créé en 2015, afin de garantir la maintenance et l'utilisation adéquate de la Tour.



### PARTENAIRES

Maître de l'ouvrage	Ville de Liège
Auteur de projet	Bureau d'architecture Greisch
Accompagnement du Maître de l'ouvrage	Institut du Patrimoine wallon
Pouvoirs subsidiants	SPW-DGO1-Département des Infrastructures subsidiées ; SPW-DGO4-Département du Patrimoine ; Province de Liège
Travaux	société momentanée Galère-Duchêne

### COÛTS ET FINANCEMENTS

Le projet global (restauration de la Tour elle-même, du local technique qui la commandait à l'origine, ainsi que des terrasses du Palais des Congrès voisin) représente un investissement total de l'ordre de 3,3 Mi €, travaux et honoraires TVAC. La clef de répartition des subsides sur travaux est la suivante : 60 % des Pouvoirs locaux (DGO1), 28 % du Patrimoine (DGO4), 2 % de la Province de Liège, le solde étant à charge de la Ville, propriétaire.

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON

Rue du Lombard, 79 • 5000 Namur • Belgique

Tél. +32 (0)81/654 154 • Fax +32 (0)81/654 144

immo@idpw.be • www.institutdupatrimoine.be

Rédaction : V. Krins • Crédits photos © JL DERU / photo-daylight.com /  
courtesy bag-Greisch-Galère - © JP ERS / Urbanisme Ville de Liège

Éd. resp : F. Joris • Rue du Lombard, 79 • 5000 Namur • Juin 2016



Wallonie



Service public de Wallonie



Province de Liège



Liège



WALLONIE  
INSTITUT DU PATRIMOINE